



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 73911

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de travail des jeunes étudiants. En effet, n'ayant souvent pas les moyens de suivre normalement leur cursus universitaire, nombre d'étudiants sont obligés de travailler, de manière intensive, dans des emplois souvent précaires, tels ceux de la restauration. Les employeurs profitent alors de cette main-d'oeuvre abondante et peu chère pour imposer des conditions de travail difficiles. Il lui demande donc quelles mesures pourraient être envisagées afin d'améliorer leurs conditions de travail et de rémunération.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73911

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1358